Augmentation de capital réalisée

Assurances Maghrebia Vie

Siège social : 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite

La société Assurances Maghrebia Vie informe ses actionnaires et le public que

l'augmentation en numéraire du capital social de la société de 5 000 000 dinars, décidée par

l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/11/2022 et ouverte à la souscription le

15/12/2022, conformément au prospectus d'Offre à Prix Ferme et de Placement Global dans

le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne et

d'admission aux négociations sur le marché principal de la cote de la Bourse, visé par le CMF

en date du 02/12/2022 sous le n°22-1085, **a été réalisée** et ce, par l'émission de **5 000 000**

actions nouvelles au prix d'émission de 6,080 dinars chacune, soit 1 dinar de valeur nominale

majorée d'une prime d'émission de 5,080 dinars, souscrites en numéraire et libérées

intégralement à la souscription.

Le capital social de la société Assurances Maghrebia Vie est ainsi porté de 20 000 000

dinars à 25 000 000 dinars divisé en 25 000 000 actions nominatives de nominal 1 dinar

chacune et l'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/11/2022 a décidé que les 5 000 000

actionsporteront jouissance en dividende à partir du 1er Janvier 2022.